

30^{ème} Rallye de Matour

18-19 juillet 2025

DÉCISION N° 1

Document N° 2.5

De : Les Commissaires Sportifs

Date : 19/07/2025

A : Le concurrent de la voiture N° 9 – Equipage : RAMET Christophe/VIEILLARD Aurore **Heure (décision) : 11h55**

Les Commissaires Sportifs, ayant reçu un rapport du Directeur de Course et d'un CRAC (document N°3.9), ont reçu l'équipage ci-dessus. Après avoir entendu l'équipage, les Commissaires Sportifs ont étudié la question ci-dessous, et après en avoir délibéré hors la présence de toute personne étrangère au Collège, ont déterminé ce qui suit :

Faits : Pénétration dans une zone de CH par une direction autre que celle prévue

Infraction : Violation des Articles 7.2.5 de la réglementation standard des rallyes

Argumentation : Les commissaires sportifs :

- ont entendu l'équipage qui reconnaît son erreur
- Cet équipage n'était pas le seul à s'être engagé dans la mauvaise direction

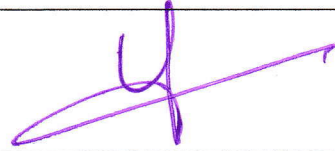
Décision : Pénalité en temps de 1 minute

Le soussigné reconnaît avoir été informé de la décision ci-dessus, prise à son encontre, ainsi que du motif la justifiant. Il reconnaît, par ailleurs, avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL : Règlementation FFSA - Prescriptions Générales - Titre VIII-A

Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de course ou à un Commissaire sportif, son intention de faire appel. Il doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution de : **Caution d'appel national : 3300€**

Le concurrent devra confirmer son intention en envoyant sa lettre d'appel par courrier recommandé avec accusé de réception dans le délai de 96 heures à la FFSA.

Les Commissaires Sportifs

		
Bernard SOUFFLET Lic. N° 18577 Membre du Collège	Dominique RABIAN Lic. N° 20036 Membre du Collège	Josiane CHARLEUX Lic. N° 9434 Président du Collège

Reçu par :

Nom : Vieillard Rôle dans l'équipe : Copilote

Signature :  Date : 19/07 Heure : 12h 23